Haras National d'Uzès

A Uzès, la construction du Haras a débuté en 1972 suite à la suppression des deux dépôts d'étalons d'Arles (en 1859) et de Perpignan (en 1927). Aujourd'hui, la fonction et les missions du Haras National d'Uzès sont plurielles. A la fois école de formation aux métiers de la filière équine, lieu de sauvegarde du patrimoine hippomobile, siège de compétitions de haut niveau, écuries et chevaux...C'est aussi l'un des quatre et derniers haras national en France. Il allie ainsi tradition, patrimoine, expertise et transmission.

D'une superficie de 16 hectares, le Haras national d'Uzès abrite le siège de la Délégation territoriale Arc méditerranéen. Le Haras d'Uzès s'articule selon 4 axes principaux.

1. « La filière équine »

Pour accompagner la filière équine, le Haras d'Uzès, en étant partie intégrante de l'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Equitation), mène à bien les missions suivantes :
- Produire et transférer les savoirs relatifs au cheval et à l'équitation
- Accompagner l'équitation et le sport de haut niveau
- Assurer la traçabilité des équidés
- Valoriser le patrimoine matériel et immatériel du cheval et de l'équitation.

Toutes ces missions se traduisent concrètement au quotidien, notamment par une offre de formations diplômantes (attelage, traction animale...) mais aussi des visites à thème du Haras et la mise à l'honneur du patrimoine autant que le respect d'une démarche de traçabilité sanitaire (traduite notamment par le suivi des chevaux lors de leurs déplacements pour agir rapidement en cas de risque d'épidémie).

Crédits photo Ville d'Uzès

2. Accompagner la commune dans l'utilisation du cheval

Le Haras d'Uzès, en partenariat avec la Mairie met l'accent sur tout un savoir-faire et des actions liées au cheval. L'objectif est double : des professionnels qui accompagnent la commune en valorisant le cheval et les compétences qu'il peut apporter en cœur de ville (arrosage l'été dans des sites difficiles d'accès aux machines, récolte du verre…). Résultat : plus d'écologie et un tourisme encore plus riche.
Mais le Haras d'Uzès, c'est aussi sur le plan économique, un engagement qui vise à favoriser l'emploi. Le Haras est en quelques sortes le « Pôle Emploi » de la filière équine. Avec « Equiressource », c'est la mise en lien et la

centralisation d'offres d'emploi concernant la filière avec les demandeurs dans ce domaine. Accompagnement, stages, orientation vers divers métiers du secteur…Au-delà, ces actions permettent une meilleure observation économique de la filière, le recueil des données pour avoir un recul sur les tendances, les volumes, les points forts et points faibles de ce domaine d'activité.

3. L'accueil de manifestations et événements

Le Haras est le lieu de nombreuses manifestations (près de 60 journées par an) car le site se prête à la mise en valeur de toutes les facettes de la filière équine (élevage, saut d'obstacles, complet, attelage, horse-ball, endurance, spectacle…). Le site est mis à disposition sans être pour autant l'organisateur de l'événement mais en étant un réel soutien de promotion.

4. Patrimoine, visites et spectacles d'été

La dernière mission du Haras d'Uzès d'importance, concerne la mise en lumière du patrimoine. Au travers de visites guidées, de spectacles, de découvertes sous forme d'ateliers des métiers liés à la profession, le Haras vous fait voyager dans son univers si particulier. Des « hippomobiles » anciennes au modélisme équin en passant par un zoom sur l'attelage ou encore des championnats de France des ânes de Provence, le Haras a mille et un trésors à faire découvrir, à préserver et ainsi faire perdurer cette belle histoire entre « Des chevaux et des Hommes ».

Programmation complète des visites et spectacles accessible sur le site : www.haras-nationaux.fr

CONTACT

CULTURE ET PATRIMOINE
SPORT

Haras National d'Uzès

Chemin du mas des Tailles
30700 Uzès

04 66 22 99 99

VOIR LA FICHE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:
Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)